



Fraude à l'achat, vente, location, faux site webshop

Version PDF

Que-est ce que c'est la fraude à l'achat, vente, location, faux site webshop ?

Il s'agit d'escroqueries liées à des transactions commerciales entre particuliers lors de vente de produits via des sites tels que "2ememain" et assimilés. Ces escroqueries reprennent différents modus.

Exemples :

- *L'acheteur présumé se montre très intéressé par l'article, souvent peu de temps après la parution de l'annonce, et vous propose habituellement un montant supérieur au prix demandé. Il annonce qu'il va mandater un transporteur tel que DHL, DPD, UPS, ...pour venir chercher l'objet. Par la suite, un appel émanant du transporteur demande des manipulations via le PC banking pour la création d'un compte client pour l'acheminement du colis. La transactions bancaire est effectuée au profit des escrocs.*
- *Vous payez pour un produit qui n'est jamais envoyé.*

Dans ce type d'escroquerie, vous entrez en tant que victime (l'acheteur) en contact avec l'escroc par l'intermédiaire de :

- une fausse annonce sur un site d'enchères légitime (par exemple 2ememain.be, Autoscout, Immoweb, AirBnB, etc.) ;
- ou un faux site de vente qui a été mis en place de manière totalement frauduleuse.

Le fraudeur se fait passer pour un vendeur et propose des objets à vendre à un prix anormalement bas.

De quoi avez-vous besoin pour déposer plainte ?

- Un maximum d'informations sur l'acheteur ou le vendeur.
 - ID unique du compte
 - L'URL ou le lien du compte
 - Capture d'écran du compte
 - Toutes les informations sur les moyens de communication utilisés (numéro de téléphone mobile, adresse e-mail, etc.)
 - Toutes les informations concernant les moyens de paiement (numéro de compte bancaire, ...)
- Informations maximales sur l'annonce.
 - ID unique de l'annonce
 - L'URL ou le lien de l'annonce
 - Une capture d'écran claire de l'annonce
 - L'endroit où il a été placé (Facebook, 2ememain, ...)

Que pouvez-vous encore faire ?

- Contactez le fournisseur et signalez la fraude (par exemple, 2ememain.be).
- En cas de paiement ou de doute, contactez immédiatement la banque ou CardStop.

Comment éviter d'être à nouveau victime ?

Afin d'éviter d'être à nouveau victime de ce type de faits, veillez à :

- Lors d'une transaction via Internet, la prudence est recommandée. Consulter d'autres personnes (famille, amis, collègues,...) peut être utile. **Si c'est trop beau pour être vrai... c'est souvent une fraude !**
- Lorsqu'un acheteur/vendeur offre plus que ce qui est demandé ou ne négocie pas, cela peut être le signe que quelque chose ne va pas. Également lorsque l'acheteur / le vendeur s'écarte de la procédure de traitement normale ou semble compliquer la vente.
- En tant que vendeur, ne jamais accepter de payer vous-même pour un services présenté comme permettant ou facilitant la prétendue transaction;

- Lorsqu'un acheteur/vendeur prétend être à l'étranger (numéro étranger, adresses e-mail étrangères, communication en dehors de la plateforme de vente, ...), redoublez de vigilance.
- En cas de doute, prenez contact avec le fournisseur de service du site de vente et renseignez-vous quant à la fiabilité ou la crédibilité du profil du vendeur ou de l'acheteur si ce dernier est inscrit sur la plateforme; Un processus de signalement est intégré à la plupart des sites concernant toute attitude suspecte de la part d'un acheteur/vendeur.
- Il convient d'être extrêmement prudent lorsque le paiement est demandé via Western Union, MoneyGram ou d'autres méthodes de paiement étranges.
- Recherchez les informations sur Google (nom du vendeur, adresse de la maison de vacances, adresse électronique, photos, etc...), mais attention aux usurpations d'identité ! Vérifiez si un site web a été signalé comme frauduleux en Belgique : <https://tropbeaupouretrevrai.be/#v%C3%A9rifier-la-fiabilit%C3%A9>

Où pouvez-vous trouver plus d'informations ?

<https://aide.2ememain.be/s/topic/0TO5I000000TYodWAG/escroqueries-et-fraudes>